



Déclaration de la FNEC FP FO au CTSD du 28 janvier 2022

Monsieur le Directeur Académique,

Tout d'abord, nous voudrions vous remercier pour la tenue d'un groupe de travail en amont de l'instance de ce jour qui a permis aux organisations syndicales de pouvoir s'exprimer sur les mesures que vous envisagez lors de la carte scolaire pour septembre 2022. Cependant, nous souhaiterions revenir sur l'organisation de ce CTSD.

Nous voulions participer à cette instance en présentiel sur la base de notre représentativité. Nous entendons l'inquiétude des personnels administratifs de la DSDEN et c'est pourquoi nous avons accepté de manière exceptionnelle ce compromis, à savoir de réduire le nombre de représentants titulaires en présentiel. Mais nous voudrions faire remarquer à tous que les enseignants et AESH sont au quotidien face à un public plus nombreux, sans masque en maternelle, dans des salles souvent moins spacieuses que cette salle de réunion à raison de quatre jours par semaine avec des masques en tissu et que personne ne s'en émeut. A tel point que le haut conseil scientifique estimait pendant les vacances scolaires de fin d'année qu'un tiers des enseignants serait infecté d'ici à fin janvier. Nous sommes d'accord pour protéger les personnels : tous les personnels !

A ce sujet, la mobilisation du 13 janvier 2022 fut massive et prouve bien que la coupe des enseignants est pleine.

Nous avons obtenu quelques miettes qui prouvent que les revendications que nous portons depuis des mois sont bien légitimes. Mais la colère n'est pas retombée. Ce que nous voulons, c'est le gâteau tout entier !

Hier encore, le 27 janvier, de nombreux collègues étaient en grève et des écoles entières étaient fermées en Moselle, pour exiger un rattrapage immédiat de nos salaires !

Ce qui nous réunit aujourd'hui est la carte scolaire de la prochaine rentrée. Nous aurions appelé de nos vœux des seuils d'observation revus pour tenir compte de la situation sanitaire du pays. Mais sans surprise, ceux-ci ne changent pas, puisqu'aucune dotation supplémentaire n'a été prévue !

Lors du comité technique ministériel du 15 décembre 2021, le ministre Blanquer a annoncé 1965 équivalents temps pleins (ETP) de moyens d'enseignements supplémentaires dans le premier degré. Mais à la rentrée 2022, la réforme de la formation initiale des enseignants, issue de la loi Blanquer, s'appliquera. Le temps de classe hebdomadaire pour les professeurs des écoles stagiaires sera dorénavant de 24h hebdomadaires devant élèves, soit un temps complet, au lieu de 12h hebdomadaires actuellement, c'est-à-dire un mi-temps.

Ainsi, en dépouillant les 4050 stagiaires de leur formation en leur imposant de passer de mi-temps à temps complet en classe, le ministre récupère 2025 ETP de moyens d'enseignement. Le ministre annonce donc 1965 ETP supplémentaires ... alors qu'il en récupère 2025 sur le dos des professeurs des écoles stagiaires ! Ce sont donc 60 emplois d'enseignants du premier degré qui sont

supprimés, et qui correspondent à la création de 60 postes d'inspecteurs de l'Education nationale notamment en lien avec « la poursuite des missions d'évaluations d'établissements ». Tout un programme...

En Moselle, la dotation est de 9 postes pour la prochaine rentrée. Ce qui est bien loin de compenser le coût de l'amélioration des décharges de direction qui représente 26 postes.

Alors qu'à l'heure actuelle les remplacements ne sont plus assurés et qu'on fait appel à des retraités, que les formations REP + et les décharges de direction ne sont plus honorées au mépris de la réglementation, que les classes sont surchargées, que les postes spécialisés manquent partout, il ne reste plus rien pour faire baisser les effectifs dans les classes, prendre en charge efficacement les élèves en difficulté ou en situation de handicap !

Il ne reste plus rien pour assurer le remplacement des enseignants absents sachant par ailleurs que le ministre persiste à affecter les remplaçants en priorité pour mettre en œuvre les formations par constellations ou les évaluations d'école.

Pire, pour appliquer ces « priorités ministérielles », ce sont immanquablement des classes qu'il faut fermer et des postes qu'il faut supprimer.

En manipulant les chiffres, c'est une rentrée 2022 catastrophique que le ministre prépare !

Nous saluons tout de même que dans notre département les Ulis comptent désormais dans les calculs (les écoles en accueillant seront considérées comme relevant de l'éducation prioritaire) et dans l'attribution des décharges de direction.

Enfin, nous finirons comme nous avons commencé cette déclaration, une fois n'est pas coutume, en vous remerciant pour votre réactivité, Monsieur le Directeur Académique, au sujet des menaces de mort qu'ont reçu certains de nos collègues. Nous avons en effet apprécié votre intervention auprès des services compétents pour assurer leur sécurité. Malgré cette aide, nous avons appris hier que tous les collègues de cette école sont en arrêt maladie car la situation est trop difficile à supporter pour eux. Nous espérons que la protection fonctionnelle leur sera rapidement accordée et que cela leur permettra d'envisager de nouvelles perspectives.